



DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 2026

CONVOCATION

Date : 19/06/2026

Envoi le : 24/06/2026

Publication le : 24/06/2026

L'an deux mil vingt-six, le 1^{er} juillet à 19h00 le Conseil Municipal de LUYNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes de LUYNES, sous la Présidence de Monsieur Antoine MAQUIN Maire en exercice.

Nombre de conseillers

En exercice : 29
Présents : 24
Absents : 05
Pouvoirs : 04
Votants : 28

Etaient présents :

Adjoints :

Mesdames Aurélie LEROY, Sabrina VRIGNAUD, Lucie JORGE, Christelle ADAM,
Messieurs Pascal ARRAGAIN, Erick MORCHOISNE, Gérard MORICEAU, Xavier CUVIER.

Conseillers municipaux :

Mesdames Anita GATELIER, Magali GAUDIN, Séverine RENOU, Cécilia CHENET, Chloé METAHRI, Temanuata GIRARD, Florence TOST, Amélie BOLANTIN,
Messieurs Gilles HOGUET, Laurent BOUGEAULT, Vincent GUILLET, Sébastien VEILLON, Manuel FABAS-VINSONNAUD, Bertrand RITOURET, David LEBRETON.

Absents excusés :

Mesdames Angela MIGNON, Léa JEAN-LOUIS, Hélène ODENT,
Monsieur Olivier DOUSSET, François-Brice JOBARD.

Absents :

Madame /
Monsieur /

Excusés, avaient donné pouvoir :

Monsieur Olivier DOUSSET avait donné pouvoir à Madame Aurélie LEROY.

Madame Angela MIGNON avait donné pouvoir à Madame Sabrina VRIGNAUD.

Madame Léa JEAN-LOUIS avait donné pouvoir à Monsieur Erick MORCHOISNE.

Monsieur François-Brice JOBARD avait donné pouvoir à Monsieur David LEBRETON.

Secrétaire de séance :

Madame Séverine RENOU

Envoyé en préfecture le 16/07/2026

Reçu en préfecture le 16/07/2026

Publié le

ID : 037-213701394-20260701-DEL_01072026_05-DE

S²LO



DEL N°01/07/2026-05 TARIFS DE LA SAISON CULTURELLE 2026/2027

Monsieur Xavier CUVIER Adjoint au Maire rappelle aux élus qu'il convient, comme chaque année à la même époque, de délibérer pour fixer les tarifs de la nouvelle saison culturelle (2026/2027).

Il est proposé d'apporter une modification concernant les tarifs de la saison culturelle en vigueur, à savoir :

- **Inclusion dans le tarif abonné des abonnés de salles partenaires**

Afin de favoriser la circulation du public entre les salles, un réseau partenarial se développe autour de Tours.

Il est donc proposé d'appliquer le tarif « abonné » aux abonnés de salles partenaires qui se présentent avec un justificatif. Cette mention est ajoutée dans le tarif réduit 2.

En retour, nos abonnés bénéficient d'un tarif réduit dans ces mêmes salles partenaires.

En ce qui concerne les tarifs de la mise à disposition de La Grange pour 2026, il est rappelé qu'ils ont été votés en décembre 2025 avec la délibération portant sur les tarifs publics. Il n'est donc pas nécessaire ce jour de délibérer sur ce point.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

VU l'avis favorable de la commission Culture, Patrimoine et Événementiel lors de sa réunion du mardi 9 juin 2026.

Après avoir pris connaissance de ces propositions et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE les tarifs ci-dessous concernant la saison culturelle 2026/2027.

Envoyé en préfecture le 16/07/2026

Reçu en préfecture le 16/07/2026

Publié le

ID : 037-213701394-20260701-DEL_01072026_05-DE



PROPOSITION TARIFS DE LA SAISON CULTURELLE 2026-2027	Du 1er août 2026 au 31 juillet 2027
Plein tarif sur place :	
- Manifestation dite exceptionnelle – Catégorie A	14,00 €
- Tout public – Catégorie B	12,00 €
- Petite forme / Jeune public – Catégorie C	6,00 €
Tarif Plein Préventes (vente à l'avance) :	
- Manifestation dite exceptionnelle – Catégorie A	12,00 €
- Tout public – Catégorie B	10,00 €
- Petite forme / Jeune public – Catégorie C	5,00 €
Tarif réduit 1 (étudiants, 12 - 18 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux (RSA, allocation adulte handicapé, allocation de solidarité), intermittents du spectacle, personnel municipal, bénéficiaires du « Pass Culture », groupes + de 10 personnes :	
- Manifestation dite exceptionnelle – Catégorie A	10,00 €
- Tout public – Catégorie B	8,00 €
Tarif réduit 2 (abonnement à partir de 3 spectacles tout publics différents de la saison culturelle ; tarif abonnement festival Bruissements d'Elles à partir du 2ème spectacle différent ; abonnés de salles partenaires ; membres de comités d'entreprises)	
- Manifestation dite exceptionnelle – Catégorie A	11,00 €
- Tout public – Catégorie B	9,00 €
Tarif enfants de 3 à 11 ans	
-Manifestation dite exceptionnelle – Catégorie A	4,00 €
-Tout public – Catégorie B	3,00 €
-Petite forme / Jeune public – Catégorie C – ventes sur place	6,00 €
-Petite forme / Jeune public – Catégorie C – ventes à l'avance (préventes)	5,00 €
Tarif moins de 3 ans	
-Manifestation dite exceptionnelle – Catégorie A	Gratuit
-Tout public – Catégorie B	Gratuit
-Petite forme / Jeune public – Catégorie C	Gratuit
Établissements scolaires luynois (écoles et collège Lucie et Raymond Aubrac), École de musique de Luynes - Jeune public – Catégorie C	2,50 € par élève et gratuité pour les accompagnateurs
Établissements scolaires extérieurs à Luynes, accueils de loisirs extérieurs, Structures petite enfance extérieures (sur réservation auprès du service culturel) - Jeune public – Catégorie C	4,50 € par enfant et gratuité pour les accompagnateurs
Pôle enfance Jeunesse de Luynes (ALSH La Ruche d'Ernest et La Passerelle), Structure Multi-accueil Les P'tits Loups, Relai Petite Enfance intercommunal - Jeune public – Catégorie C	Gratuit
Gratuité exceptionnelle Séniors + de 65 ans – La Semaine Bleue Gratuité accordée aux séniors de + de 65 ans dans le cadre de La Semaine Bleue 2026	Gratuit

Envoyé en préfecture le 16/07/2026

Reçu en préfecture le 16/07/2026

Publié le



ID : 037-213701394-20260701-DEL_01072026_05-DE

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,



Antoine MAQUIN

La secrétaire de séance,

A blue ink signature, which appears to be 'Séverine Renou', written in a cursive style.

Séverine RENOU
Conseillère Municipale

Délibération rendue exécutoire :

Par sa transmission en Préfecture le : **16 JUIL 2026**

Et sa publication le site internet de la commune le : **16 JUIL 2026**

Le Maire,



Envoyé en préfecture le 16/07/2026

Reçu en préfecture le 16/07/2026

Publié le

ID : 037-213701394-20260701-DEL_01072026_05-DE

The logo for S2LO, consisting of the letters 'S2LO' in a stylized blue font, followed by a small graphic of a bird or wing.